

revient dans le monde, que ce soit en matière de défense ou d'énergie ou encore sur le marché international des capitaux. Le Canada possède des ressources immenses. Nous ne devrions pas avoir besoin de nous battre pour assurer notre place dans le monde. Nous devrions offrir nos compétences aux autres pays, au lieu de nous emparer des leurs.

Mon point de départ, au sujet de la motion du NPD, c'est qu'elle condamne le gouvernement pour son recours abusif à la politique monétariste. Je crois que le gouvernement s'est rendu coupable d'abus non seulement dans le domaine monétaire, mais aussi sur le plan des politiques sociale, fiscale et économique. Un gouvernement qui accumule des déficits année après année, ce qui revient à dire qu'il offre des services au peuple sans lever suffisamment d'impôts pour payer ces services, un tel gouvernement ne fait que refiler des dettes aux prochaines générations. Il hypothèque l'avenir. Quand un gouvernement fait cela année après année, il provoque directement l'inflation que nous avons connue; il provoque la flambée des taux d'intérêt, que nous avons subie également; et la hausse des taux d'intérêt entraîne des pertes d'emplois et des faillites, ce qui n'a pas manqué de se produire au Canada. Suit ensuite une dure période d'adaptation. Le gouvernement a foulé aux pieds la politique sociale.

Je voudrais parler des personnes qui ont pris leur retraite. Pendant toutes ces années, elles ont travaillé fidèlement à leur carrière et elles ont mis un peu d'argent de côté pour leur pension. Quand le taux d'inflation a atteint 20 p. 100, la valeur de leur pension a diminué de moitié en quatre ou cinq ans. C'est pourquoi toutes les personnes âgées sont très inquiètes. Ces déficits ont incité les investisseurs à aller placer leur argent ailleurs qu'au Canada, ce qui a touché les jeunes parce qu'il existe une relation directe entre les placements et les emplois. Les ressources n'ont aucune valeur si on ne s'en sert pas.

Je voudrais citer un exemple. Pendant des siècles, les gisements de charbon des grandes plaines de l'Ouest n'ont pas été exploités. Les autochtones avaient une culture différente. Ils marchaient sur le charbon. Ils avaient des tabous sociaux qui les empêchaient d'utiliser le charbon. Celui-ci affleurait dans ma ville, à Lethbridge, en Alberta. C'est seulement lorsqu'on a mis en valeur les ressources et qu'on les a utilisées que le charbon est devenu une richesse. Celle-ci a été redistribuée à toutes les couches de la société et elle a généralement amélioré notre bien-être.

Les forêts n'ont aucune valeur si les arbres ne sont pas abattus. Elles n'ont de la valeur que lorsqu'on utilise le bois. Si j'abats un arbre, je peux le vendre au Canada ou à l'étranger; il servira à construire des meubles, des maisons ou des usines. A titre de particulier, je peux découvrir du pétrole et me rendre compte qu'en installant une raffinerie, je peux le transformer en propane, en butane, en essence, en kérosène et en

asphalte. Seules les personnes qui ont des idées et qui les mettent à exécution font prendre de la valeur au pétrole et aux autres ressources.

Peter Pond a découvert les sables bitumineux de l'Alberta il y a deux ou trois siècles. Pourtant, ces sables n'avaient aucune valeur avant qu'une société, un groupe de personnes, ne décide d'installer l'usine Syncrude, d'exploiter les sables, et de séparer l'huile du sable à l'eau chaude pour la vendre. C'est seulement alors que cette ressource a pris de la valeur et amélioré notre niveau de vie.

Le gouvernement ayant provoqué un exode massif de capitaux, il a fait disparaître des emplois, ce qui a touché les jeunes. C'est la raison pour laquelle le taux de chômage est de 24 p. 100 chez les jeunes.

Tous ces programmes spéciaux qui tiennent les gens occupés pendant quelques semaines au plus ne s'attaquent pas au problème sous-jacent, à savoir la création de vrais emplois et pas d'emplois spéciaux. Fait intéressant, les régions pauvres du pays s'appauvrissent depuis l'existence de ces programmes spéciaux. Faisons un effort concerté pour mettre notre pays en valeur car nous possédons des ressources.

Puis-je dire qu'il est 13 heures, monsieur le Président?

[Français]

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

### LES FINANCES

ON DEMANDE AU QUÉBEC DE RÉDUIRE LA TAXE-ASCENSEUR

**M. Gaston Gourde (Lévis):** Madame le Président, le 7 novembre 1981, le ministre des Finances du Québec créait la taxe-ascenseur de 40 p. 100 sur le prix de l'essence au Québec. Dans son discours, le ministre disait qu'il était de circonstance d'augmenter temporairement la taxe sur l'essence jusqu'au 31 mars 1983. Nous constatons que cette date est dépassée et que la taxe tient toujours. Nous constatons également que le même ministre a déclaré en fin de semaine que la taxe-ascenseur est là pour rester, et que c'est la plus justifiable actuellement.